

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5376>



Obtenir un code du travail protecteur pour les salariés

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Action -



Date de mise en ligne : lundi 18 septembre 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accroissent pour les salarié-es du privé et du public, comme pour les retraité-es et les jeunes. Les salaires stagnent, le pouvoir d'achat régresse, la précarité se développe.

La FSU partage la colère et les préoccupations des organisations qui condamnent les remises en cause des droits sociaux des salarié-es que la réforme du Code du travail génère sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité du marché du travail.

Le gouvernement n'a pas répondu aux mobilisations du 12 septembre dernier lui demandant de revenir sur ce projet.

La FSU appelle à participer aux mobilisations engagées le 21 septembre prochain selon des modalités choisies localement et dépose pour cela un préavis de grève. Il s'agit d'obtenir un code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité.

Les rendez vous dans l'académie :

Manifestation

- à **Dijon**, 11h30 Place Darcy, départ de la manifestation en direction de la préfecture

- à **Chalon sur Saône**, 14h30, Maison des syndicats

- **Dans la Nièvre** :

â€” 15h00 à Nevers devant la Préfecture

â€” 15h00 à Decize, place Saint Just,

â€” 10h00 à Cosne devant la poste

â€” 10h00 à Clamecy (zone industrielle)

Distribution de tracts :

- **Auxerre** : 11 h 30 à la maison des syndicats

- **Sens** : 16 h 30 rond point Auchan